



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

PROCES VERBAL N° 12 – SAISON 2021/2022

Réunion du :	07/06/2022
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	BOZZINI Jean Paul, CHAIN Dominique, GRIMAUD Pierre Olivier, DELAUNAY Jean Loup
Excusé(s) :	
Invité(s):	GASTINEAU Jack

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. BOZZINI Jean Paul, membre du club de LONGUENEE EN ANJOU FC, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Homologation Procès-Verbal

Le Procès-Verbal N° 11 du 10/05/2022 est approuvé.

1. Conjoncture évolution situation sanitaire COVID-19

Les compétitions continuent de se dérouler normalement dans des conditions de respect du PASS SANITAIRE : pas de matchs remis conséquent à la situation sanitaire.

2. Organisation de la réunion de fin de saison

L'Assemblée se déroulera à l'IFEPSA, à 20h00, en salle 1 (qui peut contenir jusqu'à 120 personnes). Fin de la réunion prévue vers 22h30.

Un moment de convivialité est ensuite prévu en extérieur au District.

3. Réunion IFEPSA fil rouge réunion

Un ordre du jour pour l'Assemblée est proposé et validé.

4. Homologation des dernières journées de championnat

Les résultats des matches de la 22^{ème} journée de championnat pour les D1-D3-D4 et de la 26^{ème} journée pour la D2, joués le 05/06, sont homologués.

5. Accessions et Rétrogradations

Accessions

En 1^{ère} Division : Angers Intrépide et Andard Brain

En 2^{ème} Division : Cantenay Epinard et Ingrandes le Fresne

En 3^{ème} Division : Brissac Aubance, Champtocé USSCA et Les Ponts de Cé

Rétrogradations

En 2^{ème} Division : St Melaine sur Aubance et St Jean St Lambert

En 3^{ème} Division : Trélazé Foyer, Murs Erigné Asi et La Pommeraye Pomj

En 4^{ème} Division : Avrillé, Champigné Querré, Etriché Af et Ecoufant As

6. Arbitrages non effectués lors de la saison 2021-22

De nombreux arbitrages n'ont pas été effectués cette saison par les clubs.

Plusieurs clubs n'ayant pas effectué trois de leurs arbitrages ou plus se verront, comme le stipule le règlement, retirer un ou plusieurs points au classement.

La liste des clubs en infraction et les classements actualisés suite aux sanctions seront publiés sur le site du District.

7. Pratique du foot à 7

L'ouverture de cette pratique l'année prochaine est toujours en attente d'approbation par le Comité Directeur du District.

Validation du document présentant la pratique du foot à 7. Ce document sera mis en ligne sur le site du District et sera envoyé à l'ensemble des clubs du Maine-et-Loire via la messagerie officielle.

Prochaine réunion : date à définir

Le Président	Le Secrétaire
M. DELPLACE Patrick	M. BOZZINI Jean Paul